

*Question présentée par le député :*

*M. Sylvain Thévoz*

*Date de dépôt : 3 juillet 2019*

## **Question écrite urgente**

**Le Conseil d'Etat s'inspire-t-il de Paul Biya pour faire régner l'ordre ?**

Samedi 29 juin, la police genevoise réprimait violemment des manifestants camerounais dénonçant la présence du dictateur Paul Biya dans le palace de l'Intercontinental. Cette répression a choqué et a fait tristement parler de Genève dans le monde entier. Un article du Washington Post titrait : *Swiss police use tear gas on Cameroon opposition protesters*, avec une photo explicite. Le recours au gaz lacrymogène, au camion à eau, a paru totalement disproportionné aux observateurs présents. Des aîné.e.s, des enfants du quartier ont subi les gaz lacrymogènes. Des témoignages concordants rendent compte d'habitant.e.s écarté.e.s sans ménagement, de manifestants assis passés au canon à eau. Aux légitimes interrogations des habitant.e.s, les gendarmes n'ont pu que répondre : *nous obéissons aux ordres*. La poignée de manifestants (moins de 350 selon les estimations de la police) n'avaient pour seul tort que de marcher avec des affichettes et de se croire, en démocratie, libres de manifester. Ces manifestants avaient voyagé toute la nuit précédente en provenance de nombreux pays européens pour marquer leur désapprobation devant les interminables séjours du président Paul Biya à l'hôtel Intercontinental. Cette manifestation ne semblait en aucun cas nécessiter pareil déploiement de force. Ce n'était pas la première fois que les opposants à Paul Biya se réunissaient devant l'Intercontinental. Ces dernières années, plus d'une dizaine de manifestations ont eu lieu, sans que celles-ci ne dégénèrent comme celle de samedi. En regard de la censure et de la féroce répression exercée par un régime despotique, les protestations des manifestants sont légitimes. L'usage disproportionné de la force, par la police genevoise, ne l'est pas. Il est sinistre de voir qu'à Genève des policiers surarmés répriment sans nuance des manifestants réclamant davantage de justice sociale.

L'atteinte à l'image de la Suisse et de Genève est douloureuse. Notre neutralité est ternie, les efforts engagés pour promouvoir la Genève internationale mis à mal.

Je remercie le Conseil d'Etat de nous indiquer :

- *Qui a donné l'ordre, le samedi 29 juin, de « gazer » des manifestants mais aussi des citoyens et résidents suisses, notamment de jeunes enfants ?*
- *En se comportant de cette manière, le Conseil d'Etat a-t-il conscience de porter atteinte à l'image de la Suisse et de donner le sentiment de défendre un dictateur fréquentant un hôtel de la place depuis de nombreuses années ?*
- *Combien de policiers étaient mobilisés ce 29 juin pour faire face aux manifestants ?*
- *Le Conseil d'Etat partage-t-il l'analyse que laisser molester un journaliste de la RTS par les proches du président Biya le mercredi, puis gazer les opposants au dictateur le samedi est une faute politique ?*
- *Le Conseil d'Etat a-t-il prévu de recevoir les opposants camerounais afin de mettre en place un mode opératoire pour que les prochaines manifestations, qui ne manqueront pas de survenir, permettent d'éviter que de tels événements se reproduisent ?*
- *En raison des troubles à répétition que la présence du dictateur Paul Biya fait courir à Genève, et les atteintes à la sécurité pour les habitants que cela occasionne, le Conseil d'Etat envisage-t-il de déclarer persona non grata le dictateur ?*

Je remercie par avance le Conseil d'Etat pour les réponses qu'il saura apporter à ces questions.